

Conseil EDSP2 du 19 mars 2026

A l'ordre du jour :

Séance plénière

Approbation du projet de compte-rendu du Conseil restreint du 22 janvier 2026 et de la séance plénière du 4 décembre 2025

1. Informations
2. Parole aux doctorants
3. Nouvelles désignations au sein de l'EDSP2
4. Bureau scientifique de l'ED
 - Mobilité Winter call - Collège des ED
 - Contrat doctoral Handicap – UB/MESRE
 - Présélection pour les deux appels d'offres FRM
5. Prix de thèse interdisciplinaire EDSP2
6. Questions diverses

SEANCE PLENIERE

Le Directeur de l'ED ouvre la séance sur les projets de comptes-rendus des deux précédentes séances. Les comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité.

1. Informations

1.1. Prix de thèse de l'université de Bordeaux

Sont éligibles les **docteur.e.s ayant soutenu leur thèse en 2025.**

L'appel à candidatures (cf. site web du doctorat) se déroulera du 15 au 29 mars 2026.

Les docteurs de l'ED sont éligibles au Prix biologie-santé-environnement et au Prix sciences humaines et sociales, pour lesquels l'ED devra présélectionner un candidat pour chacun des deux prix.

1.2. AAP RIE Recherche Interdisciplinaire et Exploratoire

L'appel à projets 2026 est ouvert du 12 janvier au 07 avril 2026 à 12h00 et a pour objectif d'amorcer de nouveaux projets de recherche interdisciplinaires et exploratoires.

La diffusion de l'AAP est relayée sur le site web des départements de recherche de l'université de Bordeaux.

1.3. Bordeaux Summer Schools

Le 9 mars dernier, le Collège des ED a communiqué l'information à tous les doctorant.e.s.

Les universités d'été de Bordeaux se dérouleront de juin à septembre selon un programme varié, des neurosciences à la cardiologie en passant par l'économie, les sciences des matériaux ou les enjeux de transition environnementale. Elles sont ouvertes aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle et aux jeunes chercheurs.

Pour plus d'informations : <https://www.u-bordeaux.fr/formation/choisir-une-formation/bordeaux-summer-schools>

Pour précision, l'école d'été de l'ISPED (cf. site web de l'ISPED) offre des avantages aux doctorants inscrits dans les Graduate Programs :

1. Pour le programme DPH : trois modules sont financés.
2. Pour le programme Africa : un module est proposé gratuitement.

Un module international dans le cadre du **projet IMPULSE – Enlight Thematic Network de l'université de Bordeaux consacré aux enjeux sexe/genre & santé** est intégré à l'école d'été de l'ISPED : <https://www.isped.u-bordeaux.fr/FORMATION/Formations-propos%C3%A9es/%C3%89cole-d%C3%A9t%C3%A9-internationale>

- Les 17, 18 et 19 juin à Bordeaux, en présentiel
- Cours en anglais

Co-construit et animé par des participants issus de 7 universités de l'alliance Enlight ce module réunit un réseau transversal : santé publique, informatique, sociologie, anthropologie, médecine générale, microbiologie médicale, pharmacie, économie, droit...

Environ 15 inscriptions gratuites sont réservées aux étudiants et personnels de l'Université de Bordeaux et de ses établissements partenaires. Les candidatures sont à motiver par mail auprès de marta.avalos-fernandez@u-bordeaux.fr, avant le 27 mars.

1.4. Situation sécuritaire

Le Message de la présidence, au regard de la situation sécuritaire particulièrement dégradée au Moyen-Orient, est relayé en séance : Suspension jusqu'à nouvel ordre de toute mission (stage, mobilité, césure, autres) concernant les personnels, chercheurs, doctorants et étudiants qui souhaitent se rendre temporairement dans l'un des pays suivants : Iran, Liban, Syrie, Koweït, Yémen, Israël, Palestine, Jordanie, Émirats arabes unis, Qatar, Oman, Bahreïn, Arabie saoudite, Irak.

Pour les autres destinations, se référer aux consignes diffusées par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, régulièrement mises à jour sur le site du MEAE (Conseils aux voyageurs : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>).

Les cas exceptionnels doivent impérativement être soumis pour analyse et avis au service du Fonctionnaire sécurité défense de l'établissement.

1.5. Le bulletin de l'ED

La diffusion du bulletin mensuel a repris depuis février, avec un envoi privilégié le premier jeudi de chaque mois.

Il est disponible aussi sur le site du doctorat : <https://doctorat.u-bordeaux.fr/avant-le-doctorat/les-ecoles-doctorales/SP2>

1.6. Concours contrats doctoraux EDSP2

Le Concours est affiché sur le site web du doctorat de l'université de Bordeaux : <https://doctorat.u-bordeaux.fr/avant-le-doctorat/candidater-en-doctorat/admission-doctorat>

12 contrats doctoraux sont disponibles.

- Le calendrier du concours

- Les deux règlements du concours
- Le dossier de candidature
- Informations Adum : lien pour accéder à [Adum université de Bordeaux](#)
- Dépôt du dossier dans Adum : à partir du 4 mai jusqu'au 21 juin 2026

Les membres du Conseil appelés à siéger dans le jury du concours sont invités à confirmer leur participation auprès d'EDSP2 (initialement avant la fin du mois de février). La composition du jury sera ensuite validée en Conseil du 21 mai.

Le règlement du concours précise les critères d'éligibilité des directions de thèse :

- Etre titulaire d'une HDR ou d'une autorisation à l'inscription à l'HDR ou d'une ADT en cours de validité
- Respecter le taux d'encadrement
- Ne présenter qu'une seule candidature
- Si deux lauréats au cours des 4 derniers concours (direction de thèse à 100% ou à 50%), impossibilité de présenter une nouvelle candidature.

Ce dernier critère entrera en vigueur à partir de 2027 (mais reste mentionné dans le RI).

Ce critère, et son application à compter de 2027, seront largement diffusés auprès des futurs encadrants afin qu'ils anticipent la préparation et le dépôt de leur dossier de demande d'Autorisation à Diriger des Thèses (ADT) ou d'autorisation à l'inscription à l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR), et ce dans les délais impartis.

Les encadrants doivent avoir obtenu leur autorisation à diriger une thèse avant que leur candidat dépose le dossier du concours sur Adum, prévu mi-juin.

1.7. Le référentiel des formations EDSP2

La nouvelle version, discutée avec les doctorants élus au Conseil, est disponible sur le site web du doctorat UB : <https://doctorat.u-bordeaux.fr/pendant-le-doctorat/formations>

Le référentiel a été révisé afin de préciser les modalités de validation des heures de formation, notamment :

- les formations obligatoires,
- les possibilités de modulation du volume horaire,
- les types de formations pouvant être validées,
- les exigences en matière de compétences transversales.

1.8. Réunion d'information sur le doctorat

Une réunion d'information, le 29 avril 2026 à 13h (via Zoom), est ouverte à l'ensemble des étudiants inscrits en Master 2 ou en écoles d'ingénieur qui souhaitent s'informer sur la poursuite d'études en doctorat. Les Collèges de formation concernés, UF, Ecole, etc ont été sollicités pour diffuser le message de l'ED.

1.9. Journée de l'école doctorale SP2 : mardi 28 avril 2026, campus Victoire

Au programme

Conférencier : Renaud HOURCADE, CR CNRS, CED

Thème proposé : Transition et transformations des pratiques de recherche

Communications de 10mn

Posters

Témoignages de docteurs

Remise du Prix de thèse de l'interdisciplinarité de l'EDSP2

1.10. 3^{ème} Atelier des encadrants EDSP2

L'atelier est organisé cet après-midi, 19 mars 2026, à 14h, Salle Arnozan, Bât.Q-Rdc, campus Victoire.

Il portera sur la thématique « Mettre en place de bonnes relations de travail et gérer les difficultés » et sera conçu comme un espace d'échange et de partage d'expériences. L'objectif est de mieux appréhender les situations rencontrées, d'identifier d'éventuels besoins d'accompagnement et de contribuer à une réflexion sur la prévention des tensions.

Afin d'alimenter les échanges, un questionnaire a été adressé aux titulaires de l'HDR ou d'une ADT, portant sur leur expérience globale de l'encadrement doctoral.

Lors de cet atelier seront présentés et discutés :

- Les réponses au questionnaire ;
- Un outil numérique à compléter annuellement, conjointement ou séparément, par la direction de thèse et le doctorant ou la doctorante, afin de soutenir le dialogue, d'identifier les points de vigilance et de faciliter les ajustements (relationnels et scientifiques) ;
- Un guide des bonnes pratiques d'encadrement à destination des directions de thèse.

2. Parole aux doctorants

Les doctorants élus, sollicités en amont du Conseil dans le cadre du point « parole aux doctorants », n'ont pas fait remonter de sujets.

3. Nouvelles désignations

Le nouveau représentant du grand domaine Sciences humaines de l'EDSP2 est Bruno QUINTARD, professeur de psychologie de la santé (LabPsy). Il succède à Éric DUGAS, professeur en sciences de l'éducation et de la formation (LACES), qui a assuré la passation des principales activités. Cette désignation a été effectuée après consultation des directions de laboratoire concernées par ce grand domaine.

Pour rappel :

Antoine ROGER, représentant du grand domaine Sciences sociales.

Cécilia SAMIERI, représentante du grand domaine Santé publique.

Les nouveaux membres au Conseil de l'EDSP2

- Sébastien CHAILLEUX, MCF à Sciences Po Bordeaux (CED), succède à Sophie DUCHESNE, DR CNRS (CED)
Ce dernier se présente : ses travaux portent sur les politiques publiques et l'environnement et il a récemment soutenu son HDR. Il se réjouit de rejoindre le Conseil de l'ED.
- Florian LARRUE, docteur, Responsable de l'Unité Systèmes Centrés sur l'Humain, CATIE (Centre Aquitain des technologies de l'Information et Électronique) est désigné « Personnalités extérieures compétentes dans les secteurs socio-économiques »

4. Les propositions du Bureau scientifique ad hoc EDSP2

Le Bureau scientifique (les responsables des 3 grands domaines et la direction de l'ED) a été remanié en bureaux spécifiques pour éviter tout conflit d'intérêt lors de l'examen des candidatures déposées dans le cadre des appels à projets ou à candidatures :

- du Collège des écoles doctorales
 - AAP Mobilité Winter Call
 - AAP Contrat doctoral Handicap (en lien avec MESRE)
- de la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM)
 - Contrats doctoraux ciblés EDs
 - Prix Béziat-Rouanet (contrats doctoraux)

4.1. AAP Mobilité Winter Call

Le classement proposé par le Bureau scientifique et soumise à validation en cette séance, sera remonté au Collège des ED au plus tard le 23 mars. Les résultats seront connus en avril et présentés en Conseil du 21 mai. Les bénéficiaires pourront prévoir leur départ à compter du mois de mai.

Conditions d'éligibilité : être inscrit en doctorat au moment du dépôt et durant toute la mobilité, effectuer un séjour entre 2 et 12 mois, être accueilli dans une université ou institution étrangère

Le Bureau scientifique composé de B. N'Kaoua, C. Vigour, A. Roger, R. Becquet, F. Mougin, a examiné 7 demandes relevant de l'école doctorale (toutes EDs confondues, 29 demandes ont été déclarées éligibles par le Collège des ED).

Les avis portés sur chaque demande sont affichés et commentés en séance.

Les membres du Conseil sont favorables au classement ainsi présenté.

4.2. Contrat doctoral Handicap

Le collège des ED participe chaque année à la campagne d'attribution de contrats doctoraux « handicap » du Ministère. L'université de Bordeaux réserve 2 contrats doctoraux « handicap »

Le calendrier fixé par le ministère est le suivant :

- dépôt, par les établissements, des candidatures avec un classement, entre le 16 mars à 12h et 11 mai à 12h ;
- réunion du comité scientifique mi-juin ;
- transmission des résultats à partir du lundi 22 juin.

Le Bureau scientifique, constitué de Bernard N'Kaoua, H. Jacqmin-Gadda, C. Vigour, C. Samiéri, A. Roger, a examiné les 2 candidatures reçues. Les membres du Conseil sont favorables au classement ainsi présenté.

4.3. Les appels à candidature de la FRM

L'ED a été sollicitée pour diffuser les deux appels à projets et présélectionner un candidat par appel :

- Contrat doctoral FRM» ciblé ED (une trentaine de contrats doctoraux de 3 ans à la rentrée universitaire 2026-2027). 4 candidatures reçues.
- Prix Béziat-Rouanet 2026 (deux contrats doctoraux de 3 ans à la rentrée universitaire 2026-2027 dans le domaine de la cardiologie). Aucune candidature reçue.

Le Bureau scientifique composé de B. N'Kaoua, H. Jacqmin-Gadda, C. Vigour, A. Roger, F. Mougin, a présélectionné un candidat : La présélection a été communiquée à la FRM en raison des contraintes de calendrier de fondation (au plus tard le 15 mars).

5. Le prix de thèse interdisciplinaire EDSP2

Le Bureau scientifique constitué de C. Vigour, C. Galéra, C. Samiéri, Luc Robène, F. Sabatier, D. Ambrosetti, S. Chailleux, se réunira début avril.

15 candidatures ont été déposées. Les résultats seront communiqués au prochain Conseil.

6. Questions diverses

Le Conseil de l'EDSP2 du 9 avril 2026 se réunira en séance restreinte (enseignants-chercheurs et chercheurs) et uniquement en visio zoom :

- Proposition lauréat.e du Prix de thèse de l'interdisciplinarité de l'EDSP2
- Examen des demandes d'ADT et d'autorisation à l'inscription à l'HDR

L'ordre du jour étant épuisé, il est mis fin à la réunion du Conseil.